

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00026

Numéro SIREN : 320 544 000

Nom ou dénomination : EXCO ECAF

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 18337

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/18337

Déposant :

Nom/dénomination : EXCO ECAF

Forme juridique :

N° SIREN : 320 544 000

N° gestion : 1981 B 00026



Signature

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	418 044		418 044	418 044
Autres immobilisations incorporelles	25 925	23 833	2 091	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	434 744	350 733	84 010	74 698
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 744		32 744	32 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	911 457	374 567	536 890	525 486
Stocks				
En cours de production de services	128 270		128 270	134 757
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 427 417	96 252	1 331 164	1 374 832
Fournisseurs débiteurs	6 737		6 737	106 739
Personnel	2 950		2 950	2 494
Etat, Impôts sur les bénéfices	13 789		13 789	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	81 965		81 965	165 675
Autres créances	241 562		241 562	240 757
Divers				
Valeurs mobilières de placement	152 000		152 000	452 000
Disponibilités	636 629		636 629	360 586
Charges constatées d'avance	19 754		19 754	19 862
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 711 073	96 252	2 614 820	2 857 703
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 622 529	470 819	3 151 710	3 383 189

*Certifié conforme à l'original
Le Président
[Signature]*



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 12 41 41

Page 2

Mission de présentation des comptes annuels

[Signature]

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	92 500	92 500
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	218 993	227 551
Résultat de l'exercice	278 175	141 442
TOTAL CAPITAUX PROPRES	919 668	791 493
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		26 500
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		26 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	50 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 531	794 080
<i>Personnel</i>	336 481	313 642
<i>Organismes sociaux</i>	292 776	282 032
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	255 977	278 854
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	46 292	15 622
Dettes fiscales et sociales	931 527	890 150
Autres dettes	14 708	107 043
Produits constatés d'avance	793 277	773 923
TOTAL DETTES	2 232 042	2 565 196
TOTAL PASSIF	3 151 710	3 383 189



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 12 41 41

Page 3

Mission de présentation des comptes annuels

Signature

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Production vendue	4 790 650	100,00	4 605 533	100,00	185 118
Production stockée	-6 487	-0,14	29 945	0,65	-36 432
Subventions d'exploitation	4 392	0,09	18 004	0,39	-13 612
Autres produits	69 215	1,44	92 643	2,01	-23 428
Total	4 857 770	101,40	4 746 125	103,05	111 645
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	1 027 323	21,44	1 339 928	29,09	-312 606
Total	1 027 323	21,44	1 339 928	29,09	-312 606
MARGE SUR M/SES & MAT	3 830 448	79,96	3 406 197	73,96	424 251
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	151 724	3,17	112 536	2,44	39 188
Salaires et Traitements	2 306 958	48,16	2 183 496	47,41	123 462
Charges sociales	864 022	18,04	815 239	17,70	48 782
Amortissements et provisions	91 036	1,90	83 834	1,82	7 202
Autres charges	37 750	0,79	5 976	0,13	31 774
Total	3 451 490	72,05	3 201 081	69,51	250 409
RESULTAT D'EXPLOITATION	378 958	7,91	205 116	4,45	173 842
Produits financiers	11 398	0,24	10 809	0,23	589
Résultat financier	11 398	0,24	10 809	0,23	589
RESULTAT COURANT	390 356	8,15	215 925	4,69	174 431
Produits exceptionnels	26 500	0,55	3 125	0,07	23 375
Charges exceptionnelles	2 522	0,05	97		2 425
Résultat exceptionnel	23 978	0,50	3 028	0,07	20 950
Participation des salariés	63 125	1,32	57 525	1,25	5 600
Impôts sur les bénéfices	73 034	1,52	19 986	0,43	53 048
RESULTAT DE L'EXERCICE	278 175	5,81	141 442	3,07	136 733



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41



Mission de présentation des comptes annuels

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SA EXCO ECAF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 151 710 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 278 175 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 12 41 41



Mission de présentation des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 86 823 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Page 7

Mission de présentation des comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 044			418 044
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 756	9 770	3 601	25 925
Immobilisations incorporelles	437 800	9 770	3 601	443 969
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 099			209 099
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	217 112	41 895	33 362	225 644
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	426 211	41 895	33 362	434 744
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 744			32 744
Immobilisations financières	32 744			32 744
ACTIF IMMOBILISE	896 755	51 665	36 963	911 457

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	418 044
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	418 044



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Page 8

Mission de présentation des comptes annuels

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 756	7 679	3 601	23 833
Immobilisations incorporelles	19 756	7 679	3 601	23 833
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	178 173	7 796		185 969
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	173 341	24 786	33 362	164 764
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	351 513	32 582	33 362	350 733
ACTIF IMMOBILISE	371 269	40 261	36 963	374 567

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.
- Les en cours des prestations sont valorisés au coût de production



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 12 41 41

Page

Mission de présentation des comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 826 918 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 744		32 744
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 427 417	1 427 417	
Autres	347 003	347 003	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 754	19 754	
Total	1 826 918	1 794 173	32 744
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	148 001
Total	148 001



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,53 Euros décomposé en 12 279 titres d'une valeur nominale de 24,43 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	26 500		26 500		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	26 500		26 500		

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	26 500



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 12 41 41

Page



Mission de présentation des comptes annuels

Signature

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 232 042 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 531	442 531		
Dettes fiscales et sociales	931 527	931 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	64 708	64 708		
Produits constatés d'avance	793 277	793 277		
Total	2 232 042	2 232 042		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 50 000

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	242 642
Dettes provis. pr congés à payer	154 934
Dettes provis. pr partic. salariés	63 125
Personnel - autres charges à payer	117 250
Charges sociales s/congés à payer	61 973
Charges sociales - charges à payer	52 946
FORMATION CONTINUE	27 346
AGEFIPH	1 897
Taxe d'apprentissage CAP	14 980
Taxe professionnelle CAP	2 069
Clients - RRR à accorder	4 246
Total	743 408



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 12 41 41

Page 12

Mission de présentation des comptes annuels

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 754		
Total	19 754		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	793 277		
Total	793 277		



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél: 05 56 12 41 41



Mission de présentation des comptes annuels

Autres informations

Engagements de retraite

La société EXCO ECAF SA évalue ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés. Le montant de ces engagements au 31 décembre 2018 est estimé à 173 554 €, calculé en retenant notamment les hypothèses et critères suivants :

- * Age du départ en retraite à 65 ans,
- * Taux de progression des salaires de 1%,
- * Taux moyen de rotation du personnel,
- * Méthode rétrospective prorata temporis retenue (ancienneté acquise/ancienneté totale)

Ces engagements n'ont pas été provisionnés dans les comptes sociaux au 31 décembre 2017.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 12 41 41

Page

11

Mission de présentation des comptes annuels

EXCO ECAF
S.A. à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300 000 euros
Siège social : 174 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 320 544 000

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 26 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

I. CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° et L. 225-68, alinéa 6 du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- Bail des locaux sis à Mérignac auprès de la SCI EXPERTS IMMO 2 dont la SARL SECOFIMMO est associée et dont le gérant est Monsieur Philippe LAFARGUE.

II. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Antoine COCHET

- Membre du Conseil de Surveillance de EXCO ECAF (SADir) – MERIGNAC
- Membre du Conseil de Surveillance de BRG AUDIT ASSOCIES (SADir) - MERIGNAC

M. Christian DUBOSC

- Administrateur de EXCO FORMATION (Associat.) - PARIS
- Président de EXCO LANGUEDOC (SAS) - BEZIERS
- Président de EXCO & ASSOCIES (SAS) - PARIS
- Président de EXCO & AUTRES (SAS) - PARIS
- Président de EXCO MAYRAN (SAS) - BEZIERS
- Président du Conseil de surveillance de EXCO ECAF (SADir) - MERIGNAC
- Président du Conseil de surveillance de BRG AUDIT ASSOCIES (SADir) - MERIGNAC
- Gérant de EXCO CONSEIL ENTREPRISE (EURL) - MONTPELLIER
- Président du Conseil de surveillance de EXCO SOMOGE (SADir) – MONT DE MARSAN

M. André DAIDE

- Administrateur de SECOFI (SA) - TOULOUSE
- Membre du Conseil de surveillance de EXCO SOMOGE (SADir) – MONT DE MARSAN
- Directeur Général de EXCO AURIS (SAS) - CABESTANY
- Directeur Général de EXCO LANGUEDOC (SAS) - BEZIERS
- Directeur Général de EXCO MAYRAN (SAS) – BEZIERS
- Directeur Général de EXCO VILA (SAS) – SAINT-ESTEVE
- Membre du Directoire de EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST (SAS) – TOULOUSE
- Membre du Directoire de EXCO ECAF (SADir) – MERIGNAC
- Membre du Directoire de BRG AUDIT ASSOCIES (SADir) - MERIGNAC

M. Philippe LAFARGUE

- Président Directeur Général de SECOFI (SA) - TOULOUSE
- Président de EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST (SAS) – TOULOUSE
- Président de EXCO CAUSSIMONT (SAS) - BAYONNE
- Président de EXCO SOROSTE (SAS) - BAYONNE
- Président du Directoire de EXCO ECAF (SADir) – MERIGNAC
- Président du Directoire de BRG AUDIT ASSOCIES (SADir) - MERIGNAC
- Directeur Général de EXCO AURIS (SAS) - CABESTANY
- Directeur Général de EXCO LANGUEDOC (SAS) - BEZIERS
- Directeur Général de EXCO MAYRAN (SAS) – BEZIERS
- Directeur Général de EXCO VILA (SAS) – SAINT-ESTEVE
- Gérant de SECOFIMMO (SARL) - TARBES
- Gérant de EXCO E.M. (SARL) - TARBES

M. Jean-Marie FERRANDO

- Membre du Directoire de EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST (SAS) – TOULOUSE
- Membre du Conseil de Surveillance de EXCO ECAF (SADir) – MERIGNAC
- Membre du Conseil de Surveillance de BRG AUDIT ASSOCIES (SADir) – MERIGNAC



III. OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Pour le Conseil de surveillance
Christian DUBOSC



C64
Jean-Marc SALANNE

DIPLOMÉ e.s.i.s.c.a
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ESPACE RIVE GAUCHE
66, ALLÉES MARINES
64100 BAYONNE

EXCO ECAF

Société Anonyme au Capital de 300 000 €

Siège Social
174, Avenue du Truc
33700 – MERIGNAC

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
PRÉSENTÉS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SARL ASSISTANCE REVISION CONTROLE
Société de Commissaires aux comptes
Société d'Expertise Comptable

Espace Rive Gauche - 66, Allées Marines
64100 BAYONNE
Tél. 05 59 52 81 62 - Fax 05 59 63 92 89
E-MAIL : jmsalanne@orange.fr

SARL au capital de 100 000 €
SIRET : 320 694 995 00046
RCS BAYONNE 320 694 995



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames,
Messieurs,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de notre mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EXCO ECAF** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

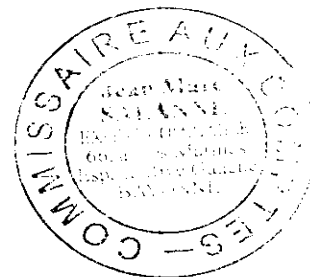
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

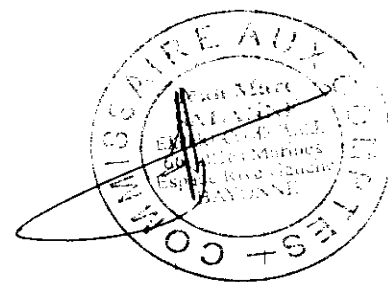
IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



V. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

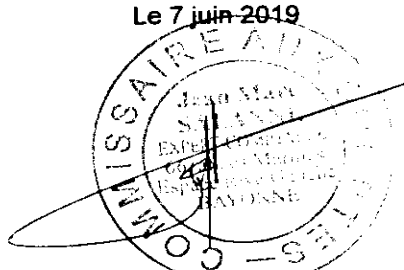
VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Bayonne,

Le 7 juin 2019



Jean-Marc SALANNE

Commissaire aux Comptes

Bilan

	Donc	Amortissements Dépréciations	Mal au 31/12/18	Mal au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	418 044		418 044	418 044
Autres immobilisations incorporelles	25 925	23 833	2 091	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	434 744	350 733	84 010	74 698
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 744		32 744	32 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	911 457	374 567	536 890	525 486
Stocks				
En cours de production de services	128 270		128 270	134 757
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 427 417	96 252	1 331 164	1 374 832
Fournisseurs débiteurs	6 737		6 737	106 739
Personnel	2 950		2 950	2 494
Etat, Impôts sur les bénéfices	13 789		13 789	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	81 965		81 965	165 675
Autres créances	241 562		241 562	240 757
Divers				
Valeurs mobilières de placement	152 000		152 000	452 000
Disponibilités	636 629		636 629	360 586
Charges constatées d'avance	19 754		19 754	19 862
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 711 073	96 252	2 614 820	2 857 703
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 622 529	470 819	3 151 710	3 383 189



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

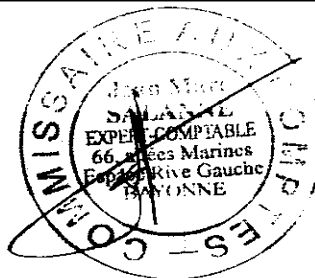
Mission de présentation des comptes annuels



Signature

Bilan

	31/12/18	31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	92 500	92 500
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	218 993	227 551
Résultat de l'exercice	278 175	141 442
TOTAL CAPITAUX PROPRES	919 668	791 493
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		26 500
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		26 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	50 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 531	794 080
<i>Personnel</i>	336 481	313 642
<i>Organismes sociaux</i>	292 776	282 032
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	255 977	278 854
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	46 292	15 622
Dettes fiscales et sociales	931 527	890 150
Autres dettes	14 708	107 043
Produits constatés d'avance	793 277	773 923
TOTAL DETTES	2 232 042	2 585 190
TOTAL PASSIF	3 151 710	3 383 189



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels

Signature

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Production vendue	4 790 650	100,00	4 605 533	100,00	185 118
Production stockée	-6 487	-0,14	29 945	0,65	-36 432
Subventions d'exploitation	4 392	0,09	18 004	0,39	-13 612
Autres produits	69 215	1,44	92 643	2,01	-23 428
Total	4 857 770	101,40	4 746 125	103,05	111 645
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	1 027 323	21,44	1 339 928	29,09	-312 606
Total	1 027 323	21,44	1 339 928	29,09	-312 606
MARGE SUR M/SES & MAT	3 830 448	79,96	3 406 197	73,96	424 251
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	151 724	3,17	112 536	2,44	39 188
Salaires et Traitements	2 306 958	48,16	2 183 496	47,41	123 462
Charges sociales	864 022	18,04	815 239	17,70	48 782
Amortissements et provisions	91 036	1,90	83 834	1,82	7 202
Autres charges	37 750	0,79	5 976	0,13	31 774
Total	3 451 490	72,05	3 201 081	69,51	250 409
RESULTAT D'EXPLOITATION	378 958	7,91	205 116	4,45	173 842
Produits financiers	11 398	0,24	10 809	0,23	589
Résultat financier	11 398	0,24	10 809	0,23	589
RESULTAT COURANT	390 356	8,15	215 925	4,69	174 431
Produits exceptionnels	26 500	0,55	3 125	0,07	23 375
Charges exceptionnelles	2 522	0,05	97	0,00	2 425
Résultat exceptionnel	23 978	0,50	3 028	0,07	20 950
Participation des salariés	63 125	1,32	57 525	1,25	5 600
Impôts sur les bénéfices	73 034	1,52	19 986	0,43	53 048
RESULTAT DE L'EXERCICE	278 175	5,81	141 442	3,07	136 733

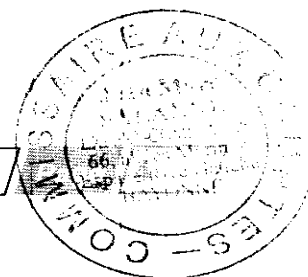


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



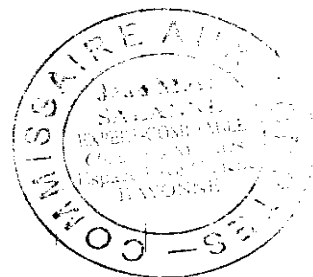
Signature

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe comptable



Handwritten signature or mark.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SA EXCO ECAF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 151 710 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 278 175 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

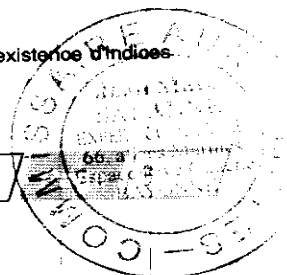


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 86 823 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

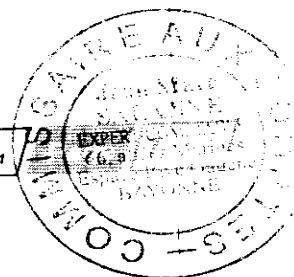


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 044			418 044
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 756	9 770	3 601	25 925
Immobilisations incorporelles	437 800	9 770	3 601	443 969
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 099			209 099
- Matériel de transport	217 112	41 895	33 362	225 644
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	426 211	41 895	33 362	434 744
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	32 744			32 744
- Prêts et autres immobilisations financières	32 744			32 744
Immobilisations financières	32 744			32 744
ACTIF IMMOBILISE	896 755	51 665	36 963	911 457

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	418 044
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	418 044

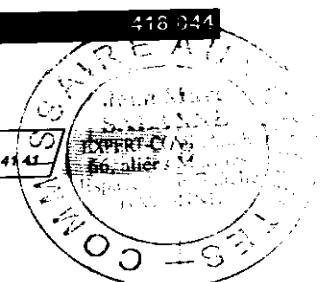


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Saldo début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 756	7 679	3 601	23 833
Immobilisations incorporelles	19 756	7 679	3 601	23 833
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	178 173	7 796		185 969
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	173 341	24 786	33 362	164 764
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	351 513	32 582	33 362	350 733
ACTIF IMMOBILISE	371 269	40 261	36 963	374 567

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.
- Les en cours des prestations sont valorisés au coût de production

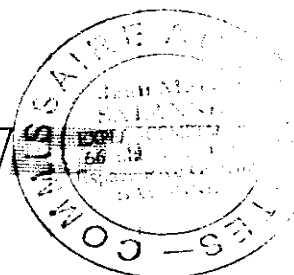


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Signature

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 826 918 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 744		32 744
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 427 417	1 427 417	
Autres	347 003	347 003	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 754	19 754	
Total	1 826 918	1 794 173	32 744

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Clients - factures à établir	148 001
Total	148 001

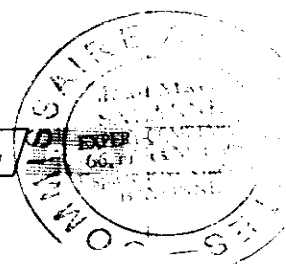


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,53 Euros décomposé en 12 279 titres d'une valeur nominale de 24,43 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	26 500		26 500		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	26 500		26 500		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			26 500		

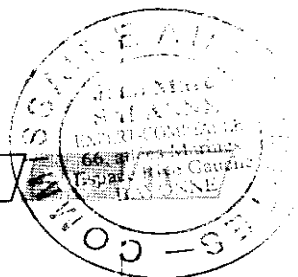


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Handwritten signature

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 232 042 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Total	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 531	442 531		
Dettes fiscales et sociales	931 527	931 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	64 708	64 708		
Produits constatés d'avance	793 277	793 277		
Total	2 232 042	2 232 042		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	50 000			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	242 642
Dettes provis. pr congés à payer	154 934
Dettes provis. pr partic. salariés	63 125
Personnel - autres charges à payer	117 250
Charges sociales s/congés à payer	61 973
Charges sociales - charges à payer	52 946
Charges sociales - charges à payer	27 346
FORMATION CONTINUE	1 897
AGEFIPH	14 980
Taxe d'apprentissage CAP	2 069
Taxe professionnelle CAP	4 246
Clients - RRR à accorder	
Total	743 408

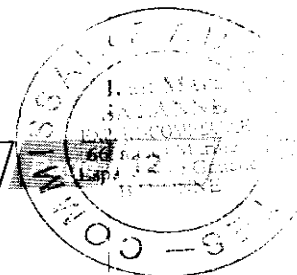


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 754		
Total	19 754		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance	793 277		
Total	793 277		

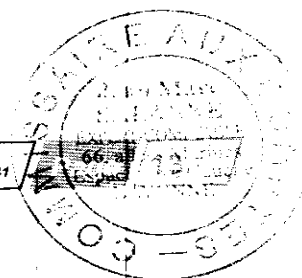


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Signature

Autres informations

Engagements de retraite

La société EXCO ECAF SA évalue ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés. Le montant de ces engagements au 31 décembre 2018 est estimé à 173 554 €, calculé en retenant notamment les hypothèses et critères suivants :

- * Age du départ en retraite à 65 ans,
- * Taux de progression des salaires de 1%,
- * Taux moyen de rotation du personnel,
- * Méthode rétrospective prorata temporis retenue (ancienneté acquise/ancienneté totale)

Ces engagements n'ont pas été provisionnés dans les comptes sociaux au 31 décembre 2017.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

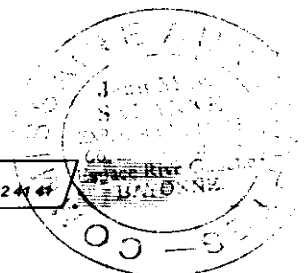


EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 44

Mission de présentation des comptes annuels



EXCO ECAF
S.A. à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300 000 euros
Siège social : 174 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 320 544 000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 26 JUIN 2019

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 278 175,04 euros de la manière suivante :

- A titre de Dividendes : 200 000,00 euros,
- Le solde, en totalité aux Autres Réserves.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par le Directoire.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligible à l'abattement de 40% s'élèvera à 114,03 euros ;
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligible à l'abattement de 40% s'élèvera à 199 885,97 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
200 000,00 euros, soit 16,29 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 264,03 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 197 735,97 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
200 000,00 euros, soit 16,29 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 264,03 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 197 735,97 euros



Exercice clos le 31 décembre 2017 :
150 000,00 euros, soit 12,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 85,51 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 149 914,49 euros

Vote de l'Assemblée Générale du 26 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,


Philippe LAFARGUE
Président